

COMMUNE DE SERGY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*DEPARTEMENT
DE L'AIN*

L'An deux mille vingt-six, le douze mai,
Le Conseil Municipal de Sergy s'est réuni en session
ordinaire, Marie Annexe à 20 heures 30 minutes sous
la présidence de Mme Catherine MOINE, Maire.

*Affichage de la
convocation
05 mai 2026*

Nombre de conseillers présents et représentés : 18

Nombre de pouvoirs : 2

Présents : Mesdames : C. MOINE, Y. TALHI, A. MICHAUD, R. CHEVALLET, M. BOYER,
M. CALMELS, A. KONDZIELA, L. DEWILDE, I. PICHARD.

Messieurs : J-C. CLEMENT, C. MOINE, M. SIMON, J-M. LABROSSE, P. MARTINELLI,
E. VEYRUNES, X. BERNARD, P. RICO.

Pouvoir : Madame I. PICHARD donne pouvoir à Monsieur M. SIMON, Monsieur P. RICO
donne pouvoir à Monsieur E. VEYRUNES.

Excusées : C. CIMAROSTI.

Secrétaire de séance : Madame A. MICHAUD.

N°2026.032 Objet – Délibération portant sur la décision modificative budgétaire n°1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L.1612-11 ;

Vu la délibération n° 23.2026 de la Commune de Sergy du 21 avril 2026 portant sur le vote du budget primitif 2026 ;

Vu le devis n°DEV-2026-0472 proposé par MB ELECTRICITE en date du 28 avril 2026 ;

Considérant qu'il est nécessaire de modifier le budget de la commune tel que suit :

Monsieur Jean-Claude Clément, adjoint, informe les membres du conseil municipal qu'à la suite d'un contrôle réalisé par le prestataire en charge des installations électriques de la commune, il est apparu nécessaire de procéder à la mise en conformité du coffret électrique de l'église.

Cette intervention s'inscrit dans le respect des obligations de sécurité incombant à la collectivité, notamment au regard des dispositions du Code général des collectivités territoriales relatives à l'entretien et à la sécurisation des équipements communaux, ainsi que des normes en vigueur en matière d'installations électriques.

Le devis, validé par Madame le Maire, s'élève à un montant de 6 940,80 € HT.

En conséquence, il est proposé :

- De créer une opération d'investissement n°153 intitulée « Amélioration et mise en conformité du tableau électrique de l'église » ;
- D'inscrire à cette opération un crédit de 10 000,00 €, financé par le redéploiement de crédits issus de l'opération n°43 « Acquisition de terrains ».

Cette décision relève des règles budgétaires applicables aux collectivités territoriales, telles que prévues par le Code général des collectivités territoriales, permettant les ajustements de crédits en section d'investissement.

Le conseil municipal est invité à approuver cette décision modificative budgétaire n°1.

Budget d'investissement primitif 2026 avant décision modificatif budgétaire n°1 :

BUDGET 2026 - INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
N° OPERATION	LIBELLE D'OPERATION	MONTANT BUDGETISE	MONTANT REALISE
NON AFFECTE	NON AFFECTE	499 481,47 €	
NON AFFECTE	EMPRUNT	180 000,00 €	89 617,43 €
43	ACQUISITION DE TERRAINS	400 000,00 €	499,80 €
44	ACQUISITION MATERIEL INCENDIE	20 000,00 €	
45	ACQUISITION MATERIEL TECHNIQUE	60 000,00 €	429,30 €
46	ACQUISITION MATERIEL ADMINIST.	20 000,00 €	
47	ACQUISITION MATERIEL SCOLAIRE	40 000,00 €	5 525,38 €
49	TRAVAUX DE VOIRIE ET EP	150 000,00 €	5 996,40 €
66	CENTRE SPORTIF	50 000,00 €	
109	ETUDE NOUVELLE CASERNE POMPIERS	650 000,00 €	960,00 €
114	AMNGT DU CHEMIN DE LA VERPILLERE	1 000,00 €	
116	JEUX ENFANTS	110 000,00 €	5 716,80 €
123	AMENAGEMENT ROUTIER	15 000,00 €	
126	CREATION DE LOGEMENTS	330 000,00 €	49 724,51 €
131	REHABILITATION CALAME	100 000,00 €	13 695,90 €
133	PROJET ECLAIRAGE PUBLIC	150 000,00 €	
136	AMENAGEMENT CARREFOUR MUSSEL/AV. DU JURA	100 000,00 €	38 413,56 €
137	REHABILITATION DES ESPACES COMMUNS SERV. TECH.	250 000,00 €	

138	TRAVAUX MAIRIE	65 000,00 €	11 536,56 €
139	TRAVAUX MENUISERIE MAIRIE	65 000,00 €	
141	TRAVAUX MAIRIE ANNEXE	200 000,00 €	750,00 €
142	CREATION ESCALIER AV. DU JURA	5 000,00 €	3 300,00 €
144	ACHAT VEHICULE	60 000,00 €	
145	CREATION PARKING CIMETIERE	50 000,00 €	
146	CHEMIN PIETON EGLISE	10 000,00 €	
147	TRAVAUX PARKING SERVICE TECHNIQUE	50 000,00 €	
148	AMENAGEMENT CHEMIN DE CAIROLY	490 000,00 €	
149	CREATION LOCAL ASSOCIATIF	159 535,64 €	
150	REHABILITATION CHEMIN COMMUNAUX	100 000,00 €	
151	AMENAGEMENT BIBLIOTHEQUE	30 000,00 €	
152	ACHAT TONDEUSE	30 000,00 €	
TOTAL		4 470 017,11 €	226 165,64 €

Budget d'investissement primitif 2026 après décision modificative budgétaire n°1 :

BUDGET 2026 - INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
N° OPERATION	LIBELLE D'OPERATION	MONTANT BUDGETISE	MONTANT REALISE
NON AFFECTE	NON AFFECTE	499 481,47 €	
NON AFFECTE	EMPRUNT	180 000,00 €	89 617,43 €
43	ACQUISITION DE TERRAINS	390 000,00 €	499,80 €
44	ACQUISITION MATERIEL INCENDIE	20 000,00 €	
45	ACQUISITION MATERIEL TECHNIQUE	60 000,00 €	429,30 €
46	ACQUISITION MATERIEL ADMINIST.	20 000,00 €	
47	ACQUISITION MATERIEL SCOLAIRE	40 000,00 €	5 525,38 €
49	TRAVAUX DE VOIRIE ET EP	150 000,00 €	5 996,40 €
66	CENTRE SPORTIF	50 000,00 €	
109	ETUDE NOUVELLE CASERNE POMPIERS	650 000,00 €	960,00 €
114	AMNGT DU CHEMIN DE LA VERPILLERE	1 000,00 €	
116	JEUX ENFANTS	110 000,00 €	5 716,80 €
123	AMENAGEMENT ROUTIER	15 000,00 €	
126	CREATION DE LOGEMENTS	330 000,00 €	49 724,51 €

131	REHABILITATION CALAME	100 000,00 €	13 695,90 €
133	PROJET ECLAIRAGE PUBLIC	150 000,00 €	
136	AMENAGEMENT CARREFOUR MUSSEL/AV. DU JURA	100 000,00 €	38 413,56 €
137	REHABILITATION DES ESPACES COMMUNS SERV. TECH.	250 000,00 €	
138	TRAVAUX MAIRIE	65 000,00 €	11 536,56 €
139	TRAVAUX MENUISERIE MAIRIE	65 000,00 €	
141	TRAVAUX MAIRIE ANNEXE	200 000,00 €	750,00 €
142	CREATION ESCALIER AV. DU JURA	5 000,00 €	3 300,00 €
144	ACHAT VEHICULE	60 000,00 €	
145	CREATION PARKING CIMETIERE	50 000,00 €	
146	CHEMIN PIETON EGLISE	10 000,00 €	
147	TRAVAUX PARKING SERVICE TECHNIQUE	50 000,00 €	
148	AMENAGEMENT CHEMIN DE CAIROY	490 000,00 €	
149	CREATION LOCAL ASSOCIATIF	159 535,64 €	
150	REHABILITATION CHEMIN COMMUNAUX	100 000,00 €	
151	AMENAGEMENT BIBLIOTHEQUE	30 000,00 €	
152	ACHAT TONDEUSE	30 000,00 €	
153	AMELIORATION ET MISE EN CONFORMITE DU TABLEAU ELECTRIQUE EGLISE	10 000,00 €	
TOTAL		4 440 017,11 €	226 165,64 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

- **VALIDE** la décision modificative budgétaire n°1 telle que présentée.
- **AUTORISE** Madame le Maire à prendre toute mesure relative à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours et an que dessus,
Pour extrait conforme et certification du
caractère exécutoire de la présente
délibération.

A Sergy, le 12 mai 2026
Le Maire, C. MOINE

